



Ville de **Duparquet**

CONSEIL MUNICIPAL
Ce 20 décembre 2023

PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la ville de Duparquet, tenue à l'hôtel de ville, au 86 rue Principale, le mardi 20 décembre 2023 à 16h30.

Présents :

M. Denis Blais	maire
M. Donald Baril	Conseiller no.1
Mme Marlène Doroffei	Conseillère no.2
Mme Claudette Macameau	Conseillère no.3
Mme Véronique Drouin.	Conseillère no.4
Mme Chantal Provencher	Conseillère no.5
Mme Solange Gamache	Conseillère no.6

Le quorum étant satisfait, M. Denis Blais, maire déclare l'ouverture de la séance à 19h00, M. Denis Blais préside la séance et Mme Chantal Poirier agit à titre de greffière.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

RÉS.227-2023 Sur proposition de la conseillère Mme Claudette Macameau, secondé par la conseillère Mme Véronique Drouin, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour.



Ville de
Duparquet

VILLE DE DUPARQUET

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL

Mercredi 20 décembre 2023 à 19h00

à la salle du conseil de ville à l'Hôtel de ville au 86, rue principale

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. AVIS MOTION POUR PROJET DE RÈGLEMENT 01-2024
PORTANT SUR LA TAXATION 2024

* Taxation foncière générale (incluant la tarification policière et l'éclairage de rue)

* Assainissement des eaux

* Cueillette des matières résiduelles

* L'eau potable (aqueduc)

* Service sécurité incendie

* Taxe développement domiciliaire avenue du Boisé

4. PAROLE AU PUBLIC
5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

RÉS.228-2023 3.

**AVIS MOTION POUR PROJET DE RÈGLEMENT 01-2024
PORTANT SUR LA TAXATION 2024**


- * Taxation foncière générale (incluant la tarification policière et l'éclairage de rue)
- * Assainissement des eaux
- * Cueillette des matières résiduelles
- * L'eau potable (aqueduc)
- * Service sécurité incendie
- * Taxe développement domiciliaire avenue du Boisé

L'Avis de motion est donné par le conseiller M. Donald Baril et dépôt de projet de règlement 01-2024 est déposé au conseil.

4.PAROLE AU PUBLIC

RÉS.229-2023 5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets ayant été abordés, sur proposition de la conseillère Mme Véronique Drouin, secondé par a conseiller Mme Chantal Provencher, il est unanimement résolu que la séance soit levée à 16h35.


Denis Blais
Maire


Chantal Poirier
Directrice générale
Greffière-trésorière